

Boën . mag

magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

n°33
février
2016



Grandir à Boën

- Revitalisation du centre-bourg
- D'Uppercut aux Boënnales
- Dispositif voisins vigilants en place



Boën-sur-Lignon



C'était super bon à la cantine !



Le boulevard Henri Dunant nouvellement nettoyé



Développement du marché hebdomadaire



Projet de réhabilitation de l'entrée de ville



La ville s'embellit !

Actualités

- Le dispositif « Voisin vigilant » en place 4
- La ville opte à son tour pour la vidéo-protection 4
- Bientôt un nouveau policier municipal 4
- Une sanisette à proximité de la salle des fêtes 5
- Martine Falduzzi, nouvelle Directrice Générale des Services 5
- Une complémentaire santé pour tous les Boënnais 5
- Un nouveau plan de nettoyage de la ville 6
- Zéro phyto 6
- Le marché hebdomadaire dynamisé 6
- Transports : Boën maintient la pression 7
- Un grand pas vers la réforme territoriale 7
- Un nouveau site internet 7

Reportage

- Amélioration de l'habitat et création d'espaces de stationnement 8
- Mise en conformité du réseau d'assainissement 9

DOSSIER

Grandir à Boën

- **L'école**
 - > Réforme des rythmes scolaires 10
 - > Portail famille 10
 - > Câblage, accès internet et équipements 11
 - > FOCUS : Cantine 12
- **Sport, citoyenneté et culture**
 - > City-stade fait par les jeunes pour les jeunes 13
 - > Le Conseil municipal des jeunes au top ! 13

- > Le Château de Boën Musée des Vignerons du Forez 14
- > La Médiathèque Bernard Chapelon 14
- > FOCUS : des transports scolaires pour tous 14

Éco échos

- Ouverture de la plateforme de distribution du courrier 15
- Installation de la carrosserie « Michel »
- Bienvenue aux nouvelles activités
- DF médical se développe à Boën

Décodage

- Budget 2015 16
- Modernisation des services municipaux 17

Rencontre avec...

- Association Boën Détente Loisirs 18
- Chantiers d'insertion 18
- Fonctionnement du CCAS 19

Boën, trop bien !

Boën trop bien !

- Concert du groupe Mascara 20
- Mise en avant du travail des jardiniers 20
- Focus UPPERCUT 20

En temps et en heure

- Les élus de votre commune 21
- Informations utiles 21

Retour en images 2015 22-23

Agenda 24

Boën,
trop
bien !



Ambiance folle
au repas
des aînés



Ça galope
au stade



Pique-nique
des résidents
du foyer

MAIRIE DE BOËN-SUR-LIGNON

Place de l'Hotel de Ville
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Téléphone 04 77 97 72 40
Télécopie : 04 77 24 09 06
Courriel : accueil@boen.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h00 à 17h30.



Boën-sur-Lignon

Boën . mag

magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

Directeur de la publication : Pierre-Jean Rochette, maire de Boën-sur-Lignon

Conception / rédaction / pilotage projet : Isabelle Pauze

Photos : Isabelle Pauze, ville de Boën-sur-Lignon, associations

Conception graphique : Catherine Ornon

Impression : Phil'Print

Nombre d'exemplaires : 1 500 exemplaires

Édito

Chères Boënnaises,
chers Boënnais,

Vous nous avez fait confiance en 2014 pour prendre en main la destinée de notre commune et dans ce premier bulletin municipal, nous avons souhaité vous présenter les réalisations des 18 premiers mois de mandat.

L'année 2014 fut consacrée à la prise en main des dossiers et à la fixation des objectifs prioritaires. Avec 2015, nous sommes entrés dans l'ère de la réalisation. La modernisation des outils de travail pour une meilleure efficacité est acquise ou en cours (logiciel cantine, télégestion des réseaux d'eau, fibre optique au Foyer Résidence et à la mairie). Ils ancrent Boën dans le XXI^{ème} siècle. Après les acquisitions de maisons à démolir, nous allons pouvoir passer à la réalisation des places de parking qui font cruellement défaut dans le centre. Nous avons entamé les travaux – coûteux, fastidieux pour tous – sur le réseau assainissement pour écarter le risque de voir la commune placée sous tutelle.

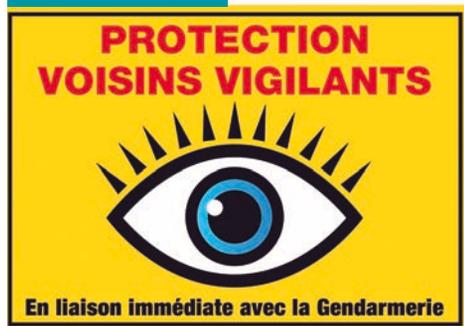
Malgré les réductions drastiques des dotations de l'État, qui vont se poursuivre, nous n'avons pas augmenté les impôts. Nous avons choisi de faire des économies. Il a fallu faire des arbitrages, changer les habitudes de travail, ne pas remplacer des départs en retraite mais c'est à ce prix que nous économisons plus de 50 000€ sur les frais de personnel et sur les frais de fonctionnement. En parallèle, nous avons voulu faire évoluer notre aide sociale, passer d'un assistantat systématique des demandeurs vers un accompagnement des personnes, plus juste, qui encourage l'insertion et la dignité, avec la création des chantiers « coup de pouce ».

Nous avons beaucoup travaillé sur l'économie aussi et vous le voyez bien, Boën entre en phase de mutation, c'est une ville qui bouge, une ville qui fait de nouveau la Une des journaux avec les beaux projets qu'elle voit naître, les entreprises qui viennent s'y installer et amènent des emplois. Nous sommes fiers et reconnaissants que vous ayez cru en nous et cru avec nous que c'était possible. C'est un travail d'équipe que nous souhaitons poursuivre en vous associant à tous les projets qui vous concernent directement.

Ce magazine donne une large place à l'enfance et la jeunesse et il y a là un symbole. Ils sont l'avenir de la commune, nous préparons par notre travail d'aujourd'hui ce que sera demain. Nous voulons que partout, dorénavant, quand on parle de Boën, ce soit pour dire « Boën ? Trop bien !!! »

Pierre-Jean Rochette,
Maire de Boën-sur-Lignon

Sécurité



EN CHIFFRES

Coût voisins vigilants :
453 € TTC
Coût vidéo-protection :
48 000€ HT dont 22 396 €
en demande de subvention.



Le dispositif « Voisins vigilants » en place

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ?

Dans chaque quartier, le ou les référents « voisins vigilants » – identifié(s) comme tels auprès de la gendarmerie – sont attentifs à tous les faits inhabituels (voiture inconnue qui stationne longtemps ou régulièrement, allées et venues suspectes, etc..) et informent si besoin la gendarmerie.

Il ne s'agit pas d'épier son voisin et certainement pas d'agir comme un délateur mais bien, comme son nom l'indique d'être « vigilant », donc d'aider au rôle de prévention de la gendarmerie et/ou à son efficacité dans la résolution des enquêtes. Plus les référents seront nombreux, plus grand sera le nombre de quartiers couverts et plus on pourra espérer une réelle efficacité.

Où se renseigner pour devenir « voisin vigilant » ?

Christophe Combe, conseiller municipal en charge du dossier, se tient à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement.

Contact

04 77 97 72 40
ccombe@boen.fr

Le saviez-vous ?

Les siphons des lavabos de la salle des fêtes ont dû être changés plus de 40 fois en moins d'un an puisque un ou des individus les cassent dès qu'ils sont changés. Ceci a un coût pour le contribuable...

La ville opte à son tour pour la vidéo-protection

En parallèle du dispositif « voisin vigilant », toujours dans le but d'agir en amont des faits de délinquance, la commune a décidé d'installer 6 caméras sur 5 sites définis comme stratégiques par la gendarmerie (2 au rond-point du pont Terray, 1 place de la Mairie, 1 parc de la Sablière, 1 route de Noirétable). Le centre de supervision, positionné en mairie, n'est accessible qu'aux personnes accréditées. Les images sont enregistrées et conservées pendant 20 jours.

Si Boën ne connaît heureusement pas la grande délinquance, les actes d'atteinte aux biens publics, d'incivisme sont aussi nombreux qu'ailleurs. Les caméras auront principalement un rôle dissuasif puisqu'il sera plus facile pour la gendarmerie d'identifier, via les images, les auteurs de troubles.



> Les chiffres de la ville de Feurs font état d'une baisse de 52% de la délinquance l'année de l'installation des caméras, baisse qui se poursuit d'année en année...

Bientôt un nouveau policier municipal

Après le départ de Robert Reynaud en retraite, il était impossible pour raisons budgétaires de le remplacer. Florence Maubert, ASVP* de la commune, a fait connaître aux élus son souhait de devenir policier municipal. Elle est actuellement en formation et devrait prochainement prendre son poste.

*ASVP : Agents de Surveillance de la Voie Publique

Le saviez-vous ?

C'est la 1^{re} adjointe qui assure les scellés sur les cercueils depuis le départ de Robert Reynaud.



Parole d'élus...

Christophe Combe, conseiller municipal en charge notamment de la sécurité

Nous avons voulu raisonner la « sécurité » à Boën dans sa globalité. Le policier municipal est indispensable, nous sommes donc très heureux que Florence Maubert soit partie en formation pour occuper ce poste à l'avenir. Cependant, le policier municipal ne peut pas et la gendarmerie non plus, être partout, tout le temps, c'est pourquoi il nous a semblé intéressant de mettre en place le dispositif de « Voisins vigilants » et des caméras de vidéo-protection.

Pour le dispositif « Voisins vigilants », la majorité des retours d'expérience met en évidence une baisse significative de la délinquance dans les secteurs où il existe. Certaines communes ont enregistré une baisse de 20 % à 40 % des cambriolages constatés, ce n'est pas rien !

En plus, ce concept participe autant de la sécurité (on se sent plus tranquille si on doit s'absenter de chez soi) que du lien social puisqu'il aide les voisins à mieux se connaître...

Quant aux caméras de vidéo-protection, leur objectif est double. Il s'agit d'abord d'aider la gendarmerie à identifier les coupables en cas d'actes délictueux. Mais nous croyons aussi beaucoup au caractère dissuasif : quelqu'un qui a de mauvaises intentions évitera les villes qui sont dotées de caméras et les petits malins qui endommagent les biens publics mesureront vite les risques de se voir identifiés.

Hygiène



EN CHIFFRES

Coût : 41 880 € TTC
dont 7 000 € de
subventions du Conseil
départemental

Une sanisette à proximité de la salle des fêtes

Une sanisette, toilette publique gratuite, à entretien automatique, est désormais installée à droite de l'esplanade de la salle des fêtes. Le concept est économique (consommation d'eau réduite de 30%), écologique (produits nettoyants biodégradables) et bien entendu adapté aux personnes à mobilité réduite. Les toilettes de la salle des fêtes, qui servaient jusqu'à présent aussi de toilettes publiques ne seront désormais accessibles qu'aux seuls utilisateurs de la salle. Leur rénovation est à l'étude pour 2016.

Santé



Une complémentaire santé pour tous les Boënnais

L'association loi 1901, **ACTIOM**, Actions de Mutualisation pour le pouvoir d'achat, propose en partenariat avec les Mairies et le CCAS, des solutions de mutualisation des dépenses de santé aux administrés des communes adhérentes.

La mutuelle communale est accessible à tous les habitants de Boën, notamment aux retraités, demandeurs d'emploi, étudiants, travailleurs indépendants, exploitants agricoles... En somme, à tous ceux qui ne bénéficient pas de la loi, qui, en 2016 oblige les employeurs à instaurer pour leurs salariés, une complémentaire santé collective.

Tous les adhérents profitent des mêmes avantages, quelle que soit la taille de la commune.

Le dispositif d'ACTIOM, « Ma commune, ma santé », fonctionne comme les contrats collectifs d'entreprises en mutualisant le risque, permettant ainsi de réaliser des économies ou **pour certains, d'accéder à une meilleure protection sociale.**



Parole d'élus...

Mathilde Soulier et Christophe Schwing, conseillers municipaux en charge du projet mutuelle
Proposer cette mutuelle aux administrés, c'était dans notre programme et tout de suite, nous nous sommes mis au travail. Un questionnaire a été diffusé à la population pour mesurer la pertinence de la démarche. La quantité de réponses a bien montré qu'il y avait un besoin et une attente. Nous avons ensuite travaillé à mettre en lien ACTIOM et les administrés qui avaient un besoin. La Mairie a juste servi d'intermédiaire. En aucun cas elle ne participe au coût de la mutuelle en question. Chacun choisit selon ses besoins la formule la mieux adaptée. L'accès à cette mutuelle santé communale ne nécessite pas de réponse préalable à un questionnaire. Une trentaine de contrats ont été signés depuis la mise en place.

Administration



Martine Falduzzi, nouvelle Directrice Générale des Services

Isabelle Favier-Vergne ayant fait part de son souhait de faire évoluer sa carrière, les élus ont privilégié le recrutement en interne. C'est ainsi que Martine Falduzzi, directrice du Foyer-Résidence et du CCAS*, a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS) en avril 2015. Stéphanoise d'origine, au berceau familial issu de Marcoux, Martine Falduzzi a assumé pendant 15 ans, différentes fonctions publiques et territoriales à la Mairie de Saint-Etienne dans les domaines de la politique de la ville, du développement économique et social, de l'urbanisme. Elle a été directrice de Cabinet de Michel Thiollière de 1995 à 2008.

« Il y a de nombreux traits communs entre Saint-Etienne et Boën, un savoir-faire industriel, un centre-ville très dense et ancien entouré d'un écrin vert... On retrouve aussi auprès des équipes, le goût et la qualité du travail bien fait et une grande conscience professionnelle. C'est un vrai plaisir de travailler à Boën. C'est d'autant plus intéressant que les projets fleurissent, on ne s'ennuie pas ! » complète t-elle...

*Centre Communal d'Action Sociale



COMMENT ADHERER ?

- Le dossier peut être retiré en mairie
- Les permanences sont assurées par ACTIOM et MIEL Mutuelle en mairie sur rendez-vous
- ou adhésion immédiate au 05 64 10 00 48 ou www.macommunemasante.org

Voirie



EN CHIFFRES

- Coût de l'aspirateur de voirie : > 18 092 € TTC
- L'acquisition d'une voiture sans permis est à l'étude
- Coût estimatif de la désherbeuse > 23 000 € TTC 80% en subvention attendue

Un nouveau plan de nettoyage de la ville

Afin d'optimiser l'efficacité du service voirie, les élus ont fait le choix de la mécanisation d'une part et de la réorganisation d'autre part. La ville sera quadrillée en secteurs avec des circuits définis afin que régulièrement, tous les quartiers soient couverts. Par ailleurs, la balayeuse existante étant irréparable, le coût pour en acquérir une autre bien trop lourd, un contrat avec un prestataire privé a été conclu. Vous avez peut-être vu, dès le mois de novembre, cette balayeuse parcourir les rues de la ville. La fréquence de son passage sera ajustée selon les besoins et conditions météorologiques.

Zéro phyto = 0 pesticide

Le 1^{er} janvier 2017, il sera interdit d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, ce qui constitue un défi majeur pour toutes les communes. Dès



2013, les élus avaient fait réaliser une étude très complète de tous les sites à traiter sur le territoire de la commune, proposant des solutions alternatives et situant les axes de priorité. Une commission d'élus sera constituée pour travailler en lien étroit avec nos jardiniers. L'objectif est de s'appuyer sur cette étude de 2013 pour modifier nos espaces verts afin de faciliter leur entretien sans pesticides.

Parole d'élu...



Franck Vial, adjoint au Maire en charge de la voirie, des réseaux et des travaux

Dans le cadre de la réorganisation, le premier investissement a été l'acquisition d'un aspirateur urbain, mobile maniable et autotracté. Les avantages de l'aspirateur sont multiples. Il permet de supprimer le balayage manuel, de faciliter les tâches et déplacements des agents communaux, d'assurer une meilleure efficacité et un gain de temps non négligeable. Nous étudions aussi l'achat d'un véhicule sans permis. Doté d'une benne portant jusqu'à 700 kg, il permettrait le ramassage des feuilles, des poubelles des espaces publics, la réalisation des petits travaux de voirie et assurerait bien entendu une mobilité accrue du personnel sur le périmètre de la commune.

Pour le désherbage, il faut être bien clair : il n'existe aujourd'hui aucun appareil automatique, mécanique ou manuel qui soit aussi rapidement efficace que le désherbant classique. Nous allons devoir nous habituer à concevoir nos espaces urbains autrement, à avoir un regard différent sur la « mauvaise herbe », la hauteur de l'herbe en général, les feuilles mortes, les massifs fleuris, etc... En effet, il sera impossible, à moins d'embaucher une brigade de 10 nouveaux jardiniers, de garder nos espaces communs dans le même aspect qu'ils ont actuellement avec la suppression des désherbants classiques.

Sur la commune, les agents et les élus ont assisté à plusieurs démonstrations de machines plus ou moins performantes, plus ou moins chères et nous envisageons l'achat d'une brosse mécanisée automotrice qui permet le désherbage aussi bien sur les espaces de voirie que dans les allées terreuses et qui semble un bon compromis en confort d'utilisation, rapidité et efficacité.

Parole d'élu...



Stéphane Pupier, adjoint au Maire en charge notamment du marché et des commerces

Nous avons eu des échanges constructifs avec les forains. Notre volonté est de satisfaire les vendeurs comme les acheteurs en faisant évoluer et en améliorant cette manifestation.

Nous souhaitons accueillir de nouveaux commerçants en optimisant les places pour rendre le marché plus diversifié, plus attractif et mieux organisé.

La création de places de parking (voir page 8-9) rue St-Jean améliorera le stationnement. Le fait d'ouvrir l'esplanade de la salle des fêtes les jeudis matins a déjà été un plus.

Des panneaux publicitaires ont été installés aux entrées de la commune et des reportages ont été diffusés dans les médias locaux.

Le marché hebdomadaire dynamisé

Le développement de cette manifestation découle d'une volonté de toute l'équipe municipale et des commerçants de Boën d'insuffler un nouveau rythme, une nouvelle effervescence hebdomadaires les jeudis matins.

70 à 80 forains prennent place chaque semaine. En concertation avec ces derniers, un nouveau règlement a été mis en place afin de stabiliser et pérenniser leur adhésion.

Un abonnement de 3 mois payable à l'avance et une réglementation du stationnement ont été institués.

> Ouverture du marché le jeudi de 7h à 12h en centre-ville
Droit de place fixé à 0,50 cts d'€ le m linéaire pour les abonnés et 0,80 cts d'€ pour les non abonnés.



Transports

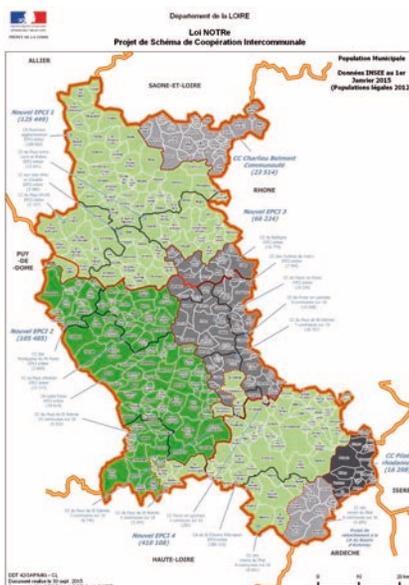


Boën maintient la pression

C'est en gare de Boën que Jean-Jack Queyranne, Président de la région Rhône-Alpes avait choisi d'annoncer l'engagement de la Région sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants sur les lignes de chemin de fer du territoire, notamment la rénovation de la ligne de chemin de fer entre Saint-Etienne et Clermont-Ferrand dans le cadre du contrat « Plan État Région 2015/2020 à hauteur de 76 M€.

Suite aux élections de décembre 2015, le maire a adressé dès le lendemain une lettre à M. Laurent Wauquiez pour lui rappeler les engagements pris et la vigilance qu'il porterait à leur réalisation.

Territoire



Un grand pas vers la réforme territoriale

Vous en avez sûrement entendu parler... Les intercommunalités du département vont être modifiées, les domaines de compétence de ces intercommunalités vont être élargis.

Sur la Loire, le nouveau projet prévoit de passer de 17 structures intercommunales à 7. Le préfet devra prendre l'arrêté de périmètre définitif au plus tard le 31 mars 2016.

> **Permanence urbanisme** : Communauté d'Agglomération de Loire Forez en Mairie de Boën le jeudi de 8h30 à 12h30.

Projet de SDCI
(Schéma Départemental de coopération Intercommunale du Préfet en octobre 2015)



Parole d'élu...

Pierre Jean Rochette, Maire de Boën-sur-Lignon

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, SDCI, prévoit pour le territoire qui nous concerne, le regroupement de notre Communauté avec celle des montagnes du Haut Forez, de Loire Forez et de 14 communes de la Communauté du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. Ce nouveau périmètre représenterait ainsi 89 communes pour 105 485 habitants.

Nous aurons en face de nous un deuxième territoire Forézien issu de la fusion des Communautés de communes de Balbigny, Collines du matin, Feurs en Forez, Forez en Lyonnais, Pays de Saint-Galmier.

L'objectif de cette réforme est avant tout de réaliser des économies d'échelle en supprimant des échelons et en simplifiant l'organisation territoriale. Il faut impérativement que cette réorganisation territoriale amène plus de lisibilité pour nos concitoyens. Ils doivent savoir qui fait quoi et à quoi servent leurs impôts.

Pour ma part, je veillerai à ce que ces fondements essentiels, initialement portés par la loi NOTRe soient respectés in fine. Le deuxième objectif de la réforme vise à améliorer la compétitivité des territoires. Et sur ce point, je défends la mise en place d'un Forez uni et non découpé en deux entités distinctes, pour un bon équilibre entre les territoires ligériens. Il est impératif de créer une nouvelle identité Forézienne forte au cœur de notre département, au centre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cela, nous devons avoir la taille suffisante pour renforcer notre attractivité et tenir toute notre place au sein de cette nouvelle région.

Si l'objectif de cette réforme est bien de réaliser des économies en supprimant des échelons et de simplifier l'organisation territoriale, il ne faut pas couper le Forez en deux puisqu'il faudra doubler les infrastructures alors que ces deux territoires sont et doivent être complémentaires. Il ne faut pas oublier qu'au final, c'est le contribuable qui paie pour les doublons !

Communication

Un nouveau site internet

Sa mise en ligne est prévue pour le 1^{er} trimestre 2016. Le site internet de la ville de Boën va arborer un nouveau look tout en offrant aux Boënnais des informations sur la vie locale, municipale, ou les démarches administratives.

Revu et enrichi, le nouveau site proposera de nouvelles fonctionnalités pour plus de services aux administrés. Fort d'une importante implication du personnel d'accueil de la Mairie, la conception a été confiée à un prestataire local.

Carole Chambost, agent municipal et Laure Chazelle élue travaillent ensemble sur l'arborescence du nouveau site internet : www.boen.fr



Parole d'élue...

Laure Chazelle, conseillère municipale en charge du développement et de la coordination municipale

Notre souhait était principalement de permettre aux Boënnais de trouver en ligne les documents ou informations qu'ils cherchent sans avoir à se déplacer ou téléphoner en mairie. Il était donc logique de travailler étroitement avec les agents d'accueil de la mairie. Elles savent très bien ce que les gens souhaitent pouvoir trouver sur un site Internet comme celui-là. Une grande partie des démarches administratives pourra être faite en ligne grâce aux e-formulaires mais les internautes trouveront également l'actualité de la commune. Ils pourront consulter l'agenda des manifestations. Nous avons aussi voulu ouvrir ce site aux associations qui sont nombreuses à Boën. Elles bénéficieront d'un espace dédié qu'elles renseigneront grâce à un identifiant et un mot de passe. Elles pourront ainsi faire connaître leurs actualités et/ou leurs activités.

Urbanisme



Rue Saint-Jean



Rue de Lyon



Tour de Boën, rue G. Labrosse



Le nouvel ascenseur

Amélioration de l'habitat et création d'espaces de stationnement

Le développement économique et la revitalisation des centre-bourgs ne peuvent se passer de projets d'aménagement attractifs. Sous l'impulsion des élus, une large opération d'amélioration de l'habitat est programmée pour conduire au « renouveau » de Boën. Ce projet global de revitalisation a pour objectif d'améliorer la circulation des véhicules et des piétons, de renforcer la sécurité, d'aérer les espaces urbains, de parfaire l'esthétique des quartiers, de supprimer l'habitat insalubre. Plusieurs projets vont voir le jour en ce début d'année. Pour certains, ils s'étaleront sur plusieurs années compte tenu de leur ampleur.



Parole d'élus...

Christian Agüera, adjoint au maire en charge notamment de l'urbanisme

La commune a souhaité bénéficier d'un accompagnement dans un vaste programme de requalification du centre-bourg.

Dans le cadre de ce programme, plusieurs aspects sont traités :

- **l'interdiction de la circulation des poids lourds en centre-ville**

Le Maire a sollicité le Préfet pour demander que seuls, les poids lourds en desserte locale et les convois exceptionnels soient autorisés à traverser le centre-ville.

- **la création de cheminement en mode doux** pour notamment sécuriser les déplacements des enfants et jeunes se rendant à la cité scolaire.

- **la requalification de l'ancien Hôpital local** qui devrait regrouper entre autre des services publics, une maison médicale (professionnels de santé), un pôle associatif.

- **l'embellissement de l'entrée de ville** EPORA, Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, spécialisé dans le domaine foncier, accompagne la ville dans l'acquisition et la démolition des immeubles vétustes.

Ce projet s'étalera sur 3 ans.

Parc de stationnement rue Saint-Jean

Proche de l'école élémentaire, du restaurant scolaire et de la salle des fêtes, le quartier de la rue Saint-Jean va être aménagé avec pour objectif de le rendre plus convivial et d'améliorer sa sécurité.

Ce projet d'aménagement d'un parking s'inscrit dans le programme global de revitalisation du centre-bourg. Il consiste en la démolition de deux bâtisses insalubres aux numéros 30-32 et en la création d'un parc de stationnement de 12 places avec espace paysager, en lieu et place de ces dernières donc à proximité des commerces du centre-ville.

Les travaux de démolition et d'aménagement seront réalisés sur les budgets de 2016 et de 2017 par un cabinet d'urbanisme local.

Ce projet améliorera le cheminement des piétons tenus de descendre du trottoir pour contourner des véhicules stationnés illégalement.

➤ EN CHIFFRES

- **Montant des travaux : 86 730 € TTC** dont 6 250 € de subventions du Conseil départemental

Acquisition d'une maison rue Gustave Labrosse

Située à l'ouest de l'église, entre la rue du 11-Novembre et la rue Gustave Labrosse, cette maison loge en son intérieur l'ancienne Tour de Boën issue des anciens remparts du 15^e siècle. Les travaux d'aménagement englobent : la restauration de la Tour, la création d'espaces verts, de places de parking et d'une rampe handicapés. Ils débuteront dans le courant de l'année.

Démolition de deux maisons rue de Saint-Sixte

Afin de garantir la sécurité publique, les services municipaux ont engagé une procédure de péril pour procéder à la démolition de ces maisons très vétustes. Un accès piétonnier direct sera créé pour accéder aux écoles. Des places de parking et des espaces verts seront aménagés dans le courant de l'année.

➤ EN CHIFFRES

- **Montant des travaux de démolition : 16 369 € TTC.** Subvention en cours de demande

La Mairie accessible à tous les publics

Dans le cadre de la loi accessibilité, un agenda a été voté. Il prévoit la mise en accessibilité de tous les locaux communaux sur 3 ans.

Un ascenseur desservant les 4 niveaux du bâtiment, notamment la salle du conseil ou des mariages, a été installé. Les services municipaux sont désormais entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans la continuité de cette réalisation, des travaux de rénovation (plâtrerie, peinture, isolation, menuiserie, plomberie, électricité, toilettes...) ont été engagés afin de répondre aux normes environnementales, d'économie d'énergie et d'accessibilité. Les travaux ont été effectués par des entreprises locales.

➤ EN CHIFFRES

- **Montant des travaux 151 989 € TTC** dont 48 198 € TTC pour l'ascenseur > La subventions du FIPHEFP* handicapés avoisinent les 94 245 €

*FIPHEFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Assainissement



2 questions à Laurent Ronzier, conseiller municipal en charge notamment de la voirie, des réseaux et de l'assainissement

Une réflexion efficace a permis d'élaborer un plan d'action à partir de la télésurveillance des réseaux d'eau. **Objectif** : assurer une meilleure gestion de l'eau potable pour mieux contraindre les budgets eau et assainissement.

Qu'est ce que la télésurveillance des réseaux d'eau ?

La télésurveillance utilise un logiciel de supervision qui permet d'obtenir en temps réel les données ou informations relatives aux installations surveillées. Il permet également de commander certains équipements à distance, d'archiver les données, de créer des bilans de fonctionnement (volume, temps de marche,...) et de gérer les astreintes par l'envoi d'appel automatique.

La mise en place de ce logiciel implique d'équiper les installations avec des dispositifs capables de communiquer avec ce poste de centralisation.

Pourquoi la télésurveillance ?

Aujourd'hui la commune est autonome quant à la gestion de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement. Cette indépendance est un atout très important.

La disponibilité importante en eau dont nous disposons, nous permet d'affecter une valeur économique à cette ressource.

Mais pour cela il faut au préalable améliorer la gestion de notre réseau. La solution choisie est la télésurveillance des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Ce système va nous donner l'opportunité d'éviter les pénalités et autres redevances. En effet si nous ne respectons pas les préconisations de l'Etat nous courrons le risque de pénalités très lourdes (30 000€/an) sur le simple fait que nous ne serions pas en capacité de fournir les données suffisantes relatives à la connaissance et la surveillance de notre réseau d'eau.

Nous allons gagner en performance et maîtriser à moindre coût nos procédés par exemple notre réseau d'eau potable a un rendement de l'ordre de 43%. Les 57% restants, sont perdus soit en fuite soit par surproduction. Cette production à perte a un coût pour la collectivité (main d'œuvre, consommable, énergie,...). Le système couplé à la sectorisation va nous permettre de diminuer ces pertes et donc ces coûts.

Ce procédé va limiter les déplacements des agents visant au contrôle des installations. Les données des différents sites seront enregistrées automatiquement.

Ce dispositif va également sécuriser et améliorer la surveillance des installations notamment pour le cadre de VIGIPIRATE.

L'outil qui sera choisi sera à la fois parfaitement adapté à la gestion de la ressource en eau et évolutif par exemple pour la gestion d'une station d'épuration.

Mise en conformité du réseau d'assainissement

Un nouveau plan d'action

Dès 1994, une étude a conclu à la nécessité de mettre en conformité le réseau d'assainissement de la commune de Boën-sur-Lignon.

Cette étude est restée sans suite, et en septembre 2011, plusieurs phases de travaux ont été définies en vue d'éliminer les eaux parasites des stations de Giraud et Bailly.

La DDT, Direction Départementale des Territoires a émis un arrêté de mise en demeure en mai 2012. La mise en séparatif de la place Rolle a été réalisée mais la commune s'est trouvée devant l'impossibilité de poursuivre les travaux compte tenu de leur complexité et des contraintes qu'ils engendraient.

L'arrêté de mise en demeure a alors été prolongé en 2014 et 2015.

A partir d'avril 2014, la commune a travaillé sur un nouveau plan d'action. Celui-ci a été présenté à la DDT. Devant la pertinence des actions proposées, la DDT a accepté de modifier l'arrêté de mise en demeure. La solution choisie est un programme prévisionnel de travaux sur 4 ans qui reprend les différentes phases de travaux de l'étude

de 2011 dont une partie a été adaptée. En effet, la mise en séparatif de la route de Clermont et de la Goutte Chaptut en amont de la place Rolle aurait engendré des coûts prohibitifs pour la commune.

Il a simplement été démontré à la DDT que la mise en séparatif de la route de Clermont était inutile et qu'il était possible de relier au réseau pluvial la Goutte Chaptut à partir de la rue de Roanne.

Ce choix judicieux permettait aussi de connecter au réseau pluvial les 2 trop-pleins des réservoirs d'eau potable du Guet et de la rue de Roanne.

À ce jour et conformément aux engagements pris avec la DDT, la mise en séparatif des rues de Roanne et de Saint-Sixte est terminée.

La 3^e phase de travaux va débuter en 2016. Elle concerne la mise en séparatif du quartier des Boulardes.

> Info +

Côté financement, les subventions couvriront 80 % du coût de la télégestion et 60 % pour la mise en conformité du réseau d'assainissement.

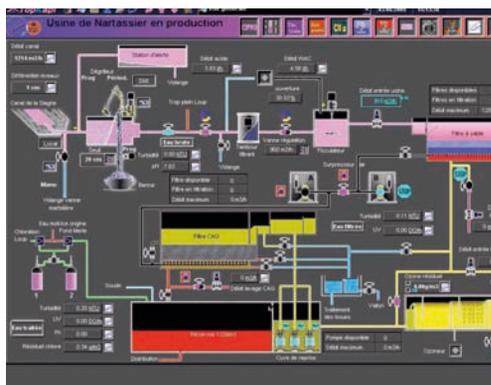
Aucun impact sur le prix de l'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?



« Une étude énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux a été mandatée au SIEL, Syndicat Intercommunal de l'Electricité de la Loire. Cette étude, en cours, a pour finalité la réalisation d'économies

substantielles de l'ordre de -4 à -20% de la facture actuelle. » nous indique Roland Januel, Conseiller délégué en charge des énergies.



Grandir à Boën



Ils en parlent...

Christelle Teyssot-Frécon,
Directrice de l'école maternelle

Yvan Rongère directeur
de l'école élémentaire

Le rôle de la municipalité au sein de la vie scolaire de l'établissement est vraiment très important. Son implication facilite notre travail au quotidien et le bien-être des élèves. Cette collaboration permet de proposer des projets d'école qui favorisent la réussite de tous les élèves. Ce dernier met l'accent pour l'année scolaire 2015-2016 sur un travail collaboratif très important entre l'école élémentaire et la maternelle en lien avec :

- **Un projet jardin**

Une conceptrice en design de jardin interviendra dans la création d'un coin lecture végétal avec les enfants de maternelle. Les enfants de CM2 travailleront en soutien des plus petits sur les règles de vie à instaurer dans le jardin. Des panneaux et un diaporama seront créés.

- **Un travail sur la période du Moyen-Age**

Un déplacement au parc de Paléopolis à Gannat dans l'Allier est prévu.

- **Un apprentissage de la natation**

L'entrée et le transport des enfants est pris en charge par la Communauté de communes du Pays d'Astrée.

- **Un travail pédagogique sur plusieurs films**

avec les cinémas L'entrAct et le Méliès

- **Un grand projet musical**

en lien avec L'Astrée, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire

- **Une réflexion sur la lutte contre les discriminations**

- **Un projet « liaison »**

des CM2 avec les classes de 6^e du collège, par le biais de visite, travaux en commun...

Une jeunesse qui s'épanouit, c'est une ville qui s'enrichit... Donner à nos jeunes les moyens d'apprendre, de comprendre et de s'engager, c'est faire le pari de l'avenir. Il s'agit d'un vrai choix politique de la majorité municipale. Une priorité assumée, fondée sur une ambition : former les citoyens de demain et faire chaque jour de Boën, une commune où il fait bon grandir et où chaque génération trouve sa place.



L'approche de l'action publique envers les jeunes doit être à la fois globale et cohérente. Vous le découvrirez au travers de ce dossier, notre jeunesse a un grand cœur. Un cœur qui bat, dans une ville où chacun peut espérer y trouver son épanouissement.

L'école

La commune a la charge des écoles publiques sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la rénovation, l'extension et les grosses réparations.

Dans le temps périscolaire, la commune organise également les activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires, tout comme la restauration scolaire. Voici un point sur l'évolution de nos écoles publiques boënnaises...

La réforme des rythmes scolaires

La dernière année scolaire aura été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette dernière a impliqué des changements d'organisation importants pour les familles et des coûts supplémentaires pour la commune de l'ordre de 14 300 € / an, soutenus par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 4 517 €.

Dès avril 2014, Séverine Page, adjointe en charge notamment des affaires scolaires, s'est concentrée sur l'application de cette réforme en concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves et le personnel communal.

Les inscriptions aux TAP (Temps d'Activités périscolaires) s'effectuent par cycle entre deux périodes de vacances.

En primaire, chaque jour une activité différente : du bricolage le lundi, de la danse africaine le mardi, de l'éveil musical le jeudi, de l'anglais le vendredi, du cirque, de la sculpture de ballons, de la magie, de l'astronomie...

Tout comme le personnel municipal très impliqué dans l'organisation des activités, des bénévoles, des intervenants extérieurs, des structures comme la MJC du Pays d'Astrée, le Foyer résidence, l'association

Land Art'... participent à la mise en œuvre des TAP.

Le système de garderie est maintenu. Les enseignants continuent de proposer l'aide aux devoirs en parallèle de ces TAP.

“
...chaque jour, une
activité différente”

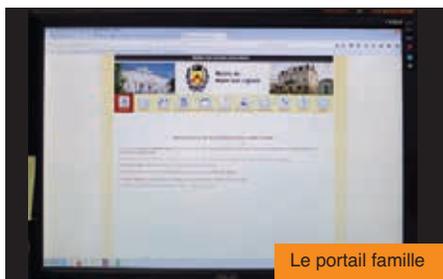
> Info + :

- Coût pour la commune > 14 300 € / an
- Participation de la CAF* > 4 517€
- 198 élèves, c'est l'effectif de l'école élémentaire
- 103 élèves, c'est l'effectif de l'école maternelle

*CAF : Caisse d'Allocations Familiales

Portail famille

Un portail famille a donc été mis en place pour informer les parents et leur permettre d'inscrire leurs enfants depuis chez eux à la garderie, aux TAP, à la cantine, aux aides aux devoirs... La communication entre la Mairie et les familles est facilitée grâce aux supports téléchargeables comme les fiches sanitaires, les fiches de renseignements, les menus cantine...



Le portail famille



Parole d'élus...

Robert Regeffe, Conseiller municipal, en charge de la communication et des systèmes

3 grands chantiers ont été lancés :

- La mise en place d'un intranet, d'un agenda partagé, de logiciels uniformisés à la Mairie et au Foyer résidence de L'Astrée

- La création du portail famille et la dotation d'un logiciel sécurisé de paiement en ligne.

Grâce à la collaboration avec le corps enseignant, nous avons proposé des formations aux familles. Aujourd'hui 80% des familles utilisent ce portail. Il permet aux parents de communiquer rapidement des informations.

À notre arrivée, l'accès internet aux deux écoles était limité à quelques postes.

Le câblage et les équipements en ordinateurs ont permis de couvrir l'ensemble des écoles.

L'implication, la motivation du personnel municipal et notamment des Services Techniques mais également de bénévoles a permis d'engager cette « transition numérique » dans les meilleures conditions.



Ils en parlent...

Virginie Chaumarat
parent d'élève, maman
de Martial, 15 ans et
Tristan, 7 ans

Le portail famille mis en place en novembre 2014, apporte aux parents un confort sans commune mesure à précédemment.

C'est un gain de temps, cela nous facilite la vie surtout lorsqu'on travaille. Nous ne sommes plus obligés de solliciter des amies ou de nous déplacer pour récupérer nos tickets de cantine. Toutes les informations sont en ligne. Pour ma part je me connecte sur le portail toutes les semaines. Je m'informe des menus de cantine. Mon fils souffre d'allergie alimentaire, et cela me permet d'être sans peine, vigilante.

Les inscriptions en ligne à la cantine évitent les pertes des tickets par les enfants.

Je peux communiquer par mail avec les services municipaux et je bénéficie d'une réponse à mes questions dans la journée.

Câblage, accès internet et équipements

Débuté à l'été 2014, le chantier de câblage en accès internet des écoles a été réalisé en régie avec les Services Techniques, c'est à dire sans prestataire extérieur. Ceci a permis d'économiser environ 10 000 €. L'optimisation d'un schéma de câblage des points relais a permis d'assurer un débit maximum. L'accès est sécurisé et il supporte le THD, Très Haut Débit avec l'arrivée de la fibre optique.

“ C'est un gain de temps, cela nous facilite la vie ”

Les écoles ont été équipées de 40 ordinateurs remis en état.

Les classes sont désormais dotées de tableaux blancs interactifs à la fréquence de 2 classes équipées par an.



Une réfection totale de la classe de CE2 suite à un affaissement du plancher a été engagée. Chauffage, revêtement de sol, peintures, électricité, réseau informatique ont été mis à neuf en plus de la construction d'une dalle béton.

> Info + :

27 263€ TTC c'est le coût global de réfection de la classe de CE2

➔ EN CHIFFRES

- 3 700 € TTC

> c'est le coût du Portail famille

- 2 000 €

> c'est le coût du câblage internet des écoles

- Toutes les classes seront dotées d'un tableau blanc interactif pour un coût de 2 288 € l'unité.



3 questions à...

Séverine Page, jeune maman de 3 enfants, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal des jeunes



Comment qualifiez-vous la politique « enfance jeunesse » de Boën-sur-Lignon ?

La jeunesse est un investissement d'avenir par excellence !

Et la commune s'engage résolument à en faire un axe majeur de ses actions.

La politique jeunesse a besoin d'une attention particulière, elle doit sans cesse se réinventer.

Nous voulons réaffirmer notre ambition de réussite éducative pour chaque élève.

Ils ont la possibilité de bénéficier pleinement des systèmes, équipements et encadrements existants adaptés.

Quelles sont les plus grosses évolutions à noter ces 2 dernières années ?

Les écoles ont bénéficié d'une politique ambitieuse de modernisation de leurs équipements.

Un travail très important des élus et des agents communaux, au travers du portail famille, a permis d'employer toute leur énergie et leurs compétences sans intervention de prestataires extérieurs. Les coûts en ont été nécessairement réduits. Cette opération a été salvatrice dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Si elle a facilité la vie des parents, elle a permis d'assurer une meilleure prise en charges des enfants, sans trop de complications organisationnelles et logistiques.

Quels sont les futurs projets ?

Beaucoup d'idées fleurissent...

Malheureusement les contraintes budgétaires nous obligent à donner des priorités à nos actions.

La création d'une classe d'évolution réalisée sous le préau de l'école primaire pourrait être envisagée, tout comme la réhabilitation du terrain de sport situé au dessus de l'école maternelle.

Les conditions de circulation et de stationnement sont également des préoccupations constantes.

Mais nous ne sommes qu'aux prémices de la réflexion dans ces domaines cités.

FOCUS CANTINE



Ils en parlent...

Bruno Artaud cuisinier au Foyer résidence de L'Astrée et Brigitte Cellier, cuisinière et gestionnaire de la restauration scolaire

Nous nous réunissons une fois par mois depuis 18 mois pour échanger sur les menus à composer pour nos deux publics différents : les enfants et les seniors.

Nous établissons chacun avec l'aide d'une diététicienne, un plan alimentaire en fonction des recommandations issues du « plan nutrition santé » de la restauration collective relatives à la fréquence recommandée des aliments et aux apports nutritionnels conseillés.

Nous effectuons en commun les achats alimentaires dans le cadre d'un marché public groupé unique.

Nous animons les repas de menus à thème : menu exotique, américain, Halloween pour les enfants, Fête du boudin, Noël, Chandeleur...

Les repas font une large part aux menus plaisirs et variés pour le plus grand bonheur des papilles des petits et des grands.

À Boën, la restauration scolaire répond à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas et assurer une sécurité alimentaire. L'école est un lieu privilégié d'éducation au goût, à la nutrition et à la culture alimentaire.

La restauration scolaire de Boën-sur-Lignon est approvisionnée par des produits de proximité. Le « consommé local » est donc favorisé tout comme le « fait maison ». Les achats sont définis de telle sorte qu'ils permettent le recours à des critères comme la fraîcheur ou la saisonnalité auprès de commerçants et de producteurs locaux. Depuis décembre 2014, les enfants des écoles privées et publiques se retrouvent

à la salle des fêtes pour le repas de Noël ; Les cuisinières, Brigitte Cellier et Sandrine Perret sont aux fourneaux aidées par le restaurant « les 4 saisons » de Boën sur Lignon.

220 enfants en 2014 et 270 en 2015 font partie de la fête.

Le père Noël apporte un cadeau à chaque enfant grâce au prix attractif du magasin « Au fond du coffre »...

C'est une occasion de faire connaissance et de tisser des liens...

« Tout se termine dans la bonne humeur autour d'un très bon repas, de grande qualité... C'est juste magnifique ! », indiquent les enfants.



La recette de Brigitte

Crème dessert façon Danette à la pistache

- 40 cl de lait
- 10 cl de crème
- 45 g de sucre
- 30 g de fécule
- 45 g de pâte à pistache



Diluez la Maïzena dans le lait et la crème.

Ajoutez le sucre et la pâte à pistache. Mélangez le tout en fouettant bien.

Mettre à feu doux en fouettant sans arrêt jusqu'à ce que la crème ait de la consistance.

Laissez refroidir tout en fouettant jusqu'à refroidissement complet.

Mettre dans les ramequins.



EN CHIFFRES

- 86 961 € TTC, c'est le coût de la plateforme et du city-stade
- 10 000 €, c'est la subvention issue de la réserve parlementaire du Sénateur Bernard Fournier
- 4 451 € TTC, c'est le coût de l'accès et de la réalisation de la piste d'obstacles

Elles ont reçu la médaille de l'intercommunalité au mois d'octobre dernier pour leur participation au projet.



Elles en parlent...

Morgan Benoit et Athenais Noally, initiatrices du projet city-stade.

Cette idée germe depuis longtemps, d'autres jeunes y avaient déjà réfléchi, le besoin était collectif.

Afin de nous appuyer sur du concret dans le cadre de la commission municipale dont nous faisons partie, nous avons effectué avec l'aide des élus, des recherches sur des projets similaires réalisés en France.

La commission a travaillé sur l'emplacement, sur l'accès aux personnes à mobilité réduite, sur le choix des matériaux, la superficie, la signalétique, la sécurité, l'aménagement extérieur...

Nous avons sollicité l'avis de tous les utilisateurs potentiels : les jeunes, les associations, les écoles...

La commission a réduit la superficie du terrain initialement prévue pour créer deux couloirs d'athlétisme.

Nous sommes très satisfaites de sa réalisation. Le city-stade est le rendez-vous privilégié des jeunes et il fait le bonheur de tous !

Sport, citoyenneté et culture

L'objectif de la ville de Boën est d'offrir à tous les enfants et les jeunes, un accès aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes. Elles sont facteurs de développement humain et d'une vie sociale riche et ouverte, garante de cohésion sociale et de liens intergénérationnels.

City-stade : fait par les jeunes pour les jeunes

Le city-stade situé sur le parc de la Sablière est opérationnel depuis le mois de juillet dernier. Il est très apprécié des sportifs et notamment des jeunes qui pratiquent le basket, le football, la course, le hand-ball...

À l'origine de ce projet issu du programme de la majorité municipale, Stéphane Pupier, s'est rapproché des jeunes de l'APIJ qui eux aussi avaient identifié le besoin d'un city-stade.

Le projet a été travaillé en commission municipale jusqu'à sa réalisation.

Prochainement, trois autres appareils fitness vont être ajoutés.

Le CMJ, Conseil Municipal des Jeunes au top !

Composé de 18 conseillers issus des écoles privées et publiques, le CMJ est élu pour 2 ans. Les enfants sont en classe de CM2 ou de 6^e et ont entre 10 et 12 ans.

Une fois élu avec son binôme, le conseiller est le représentant du Maire et de son équipe municipale auprès de ses camarades d'écoles.

Le CMJ est un lieu d'expression et de dialogue qui se réunit une fois par mois. Les conseillers travaillent en commissions sur des thèmes et des actions à réaliser tout en participant aux différents événements communaux.



Elles en parlent...

Alexia Murat et Eglantine Dubourgnon, à l'initiative du projet d'un parcours d'obstacles de vélos dans le parc de la Sablière

On fait partie du CMJ depuis le CM2. On a été élues sur les bases d'un projet de parcours d'obstacles de vélos.

On aime bien le vélo et on n'avait pas vraiment d'endroit où en faire. Alors on a eu l'idée de créer un parcours avec des obstacles au parc de la Sablière.

Il a fallu faire des recherches sur internet pour trouver les obstacles les plus adaptés aux petits comme aux grands. On a défini le tracé au sol sur 2 parcours de taille différente. On a travaillé sur les emplacements des obstacles et on a fait faire des devis. Le choix des obstacles a été proposé par tout le CMJ.

Notre projet a plu aux maîtres, aux maîtresses et aux pétanqueurs car ils ne seront plus dans ce cas, dérangés par les vélos.

C'est super pour les plus petits car ils pourront apprendre à faire du vélo plus facilement.

On a présenté notre projet au Conseil municipal des adultes qui l'a validé. On est très contentes...



Parole d'élue...

Bernadette Delorme, Conseillère municipale en charge du CMJ



La cour d'école est le seul lieu de campagne en amont des élections. Les candidats ont le droit d'utiliser une affiche de format A3 pour présenter leur programme. Ils sont élus à partir de projets dans les domaines du sport, des loisirs, de la sécurité, de la solidarité, qu'ils présentent à leurs camarades. Les élections s'organisent officiellement en respect des mêmes obligations que toute autre élection. Les votants bénéficient d'une carte d'électeur, d'un bulletin de vote. Ils signent une liste d'émargement. Après le dépouillement, un procès verbal est notifié.

La nouveauté de ce mandat est l'élection d'un mini maire en la personne de Nathan Labbe et de 4 adjoints : Eglantine Dubourgnon, Alexia Murat, Roméo Romand, Sofiane Dhaïd. Nathan Labbe seconde Pierre-Jean Rochette lors des cérémonies officielles.



Fabienne Durval

Stéphanie Brosse

Le Château de Boën / Musée des Vignerons du Forez

Classé monument historique, espace pédagogique dédié à la vigne et aux vignerons du Forez, il accueille un jeune public venu en famille ou en visite « scolaire ».

Des animations sous forme de jeux, d'énigmes, de carnets pédagogiques sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans, en visite libre ou en visite de groupe via l'école, le centre de loisirs...

« Les visites sont ludiques et dynamiques. Nous proposons des ateliers dégustations de jus de raisins. Nous utilisons des panneaux de bois aimantés sur la vigne au cours des saisons pour développer l'intérêt des plus petits.

Des partenariats avec Forez tourisme nous permettent de mettre en place des « journées découverte jeune public » sur le large territoire de Loire sud. Toutes les écoles en sont informées.

Des journées avec matinée vendanges et après-midi visite du Château bénéficient d'un fort succès.

Labellisé « Tourisme et handicap » depuis 2003, nous accueillons un public de déficient visuel »...indique Stéphanie Brosse, la directrice.

> Info + :

Le château et le musée de Boën

Place de la République
Tél. : 04 77 24 08 12
contact@chateaumuseeboen.fr
www.chateaumuseeboen.fr

Horaires

du 1^{er} mars au 30 novembre, du mardi au samedi et le 1^{er} dimanche du mois, de 14h à 18h (hors événements exceptionnels).

La Médiathèque Bernard Chapelon

La Médiathèque municipale accueille les enfants, petits et grands dans un espace qui leur est réservé au 1^{er} étage.

Elle dispose d'un fonds propre et d'un fonds mis à la disposition par la Médiathèque départementale. Au total, 10 000 livres (romans, documentaires, albums, contes, B.D.), 900 CD, 850 DVD et 18 abonnements de revues périodiques.

Un point Internet est proposé à tous et en libre accès pendant les heures d'ouverture. « La médiathèque est ouverte à tous, abonnés ou pas ! On peut venir s'y mettre au chaud en attendant papa ou maman. On peut s'y donner rendez-vous. On peut venir y faire ses devoirs dans le calme. On peut venir consulter des albums, lire des revues, des livres, des BD. On peut venir regarder une sélection ou une exposition (*). On peut venir écouter des histoires pour les plus jeunes (**). On peut venir participer à des ateliers d'écriture (***) pour les plus grands. Seul le prêt de documents nécessite un abonnement payant à la Médiathèque. » précise Fabienne Durval sa directrice.

> Info + :

Médiathèque Bernard Chapelon

Place de la République
Tél. : 04 77 24 25 59
mediatheque-boen@wanadoo.fr
www.boen.fr

Horaires

Mardi : 15h30-18h30 / Mercredi : 10h-12h30 et 15h30-18h30 / Jeudi : 10h-12h30
Samedi : 10h-12h30



Quelques sélections futures *

- Mars-avril : « Poules - poulettes, albums pour les plus jeunes »
- Avril-mai : « Livre en folie »
- Octobre-novembre : « les grottes préhistoriques »

Lectures d'histoires * * par Blandine et Nadine

- Enfants de 4 à 6 ans
- > samedi de 10h30-11h30.
- En 2016 : les 16 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 25 juin

Ateliers ludiques * * * d'Emmanuelle

- > Pas d'abonnement nécessaire
- Enfants de 9 à 11 ans, mardi de 15h45 à 16h15
- En 2016 : les 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars
- Inscription gratuite avant le 3 février...
- Création d'histoires imaginaires autour du « pourquoi » ? - « Histoires de chez nous »

• À partir de 15 ans, mardi de 17h30 à 18h30

- En 2016 : les 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars, inscription gratuite avant le 15 février
- Si ensemble, on donnait envie de lire vos livres préférés ! - Atelier chronique « coups de cœur »

En dehors des horaires, la Médiathèque est ouverte pour les groupes comme le relais petite enfance, la crèche et les scolaires.

FOCUS TRANSPORTS

Un engagement fort : des transports scolaires pour les jeunes Boënnais

Jusqu'à présent, les enfants de Boën n'avaient pas la possibilité de monter à bord des cars pour rejoindre la cité scolaire. « Nous avons rétabli une injustice de plus de 20 ans. Nous avons entamé de difficiles négociations avec le Conseil départemental pour que les enfants puissent prendre ces bus au même tarif que les autres.

L'abonnement annuel est soit de 192 € soit de 205 € en fonction de la ligne. La part à charge est de 96 € quel que soit le trajet effectué. La différence est prise en charge via le CCAS pour les élèves de Boën. Cette mesure bénéficie déjà à 20 enfants. Elle permet d'assurer la sécurisation du parcours scolaire pour les jeunes » indique Pierre-Jean Rochette, le Maire...



Points de ramassages

- L'Argentière, Place de l'Hôtel de ville, Pont Terray > Arrêts autorisés
- La garde, la Croix de Chaize, L'Annet > Arrêts ré-ouverts
- Inscriptions en Mairie

De nouvelles entreprises au Parc d'activités de Champbayard



Ouverture d'une plateforme de distribution du courrier

Les dirigeants de la Poste avaient acté le déménagement sur Montbrison du centre de distribution de Boën mais c'était sans compter sur la détermination des élus de Boën sur Lignon.

Leur persévérance a joué en la faveur des 27 emplois qui seront conservés sur Boën.

Le 17 novembre dernier, le tout nouveau centre de distribution de la Poste a ouvert ses portes dans des locaux construits sur le Parc d'activités de Champbayard par l'entreprise Technic toiture.

C'est un nouveau point Poste doté d'un guichet pour déposer le courrier et récupérer les boîtes postales. Les autres services de la Poste notamment la banque postale sont maintenus en centre-ville de Boën.

Un parking de 25 places, aménagé par la Communauté de communes du Pays d'Astrée, attend les visiteurs...



Installation de la carrosserie « Michel »

Implanté à Trelins dans des locaux en location, la carrosserie Michel est installée depuis quelques mois maintenant sur 2 300 m² du parc d'activités de Champbayard. Le bâti représente 450 m². C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Michel aspire à développer son activité de carrosserie, réparation automobile et à créer une nouvelle activité de vente de véhicules sans permis.

Cette implantation a été rendue possible par l'assouplissement du règlement de la zone d'activités. En contrepartie, Emmanuel Michel s'est engagé à créer une haie paysagère pour éviter les nuisances visuelles de son activité.

Des créations d'emplois sont potentiellement envisagées.



Fabrice et Angelica Delorme dirigeants de DF Médical

Installés historiquement dans des locaux à Roanne, nous venons d'emménager dans les ateliers partagés laissés disponibles par l'entreprise Agrafeil, en cessation d'activité.

Nous y avons acquis 586 m² sur les 1 074 m² du bâtiment n°1 des ateliers partagés.

Les premiers contacts avec l'ADEL, l'Agence du Développement Economique de la Loire ont été très fructueux mais l'accueil des élus du territoire a fait pencher la balance et a guidé notre choix d'implantation sur le Parc d'activités de Champbayard. Nous étions très pressés et nous avons été formidablement accompagnés. Toutes nos démarches ont été facilitées par le professionnalisme des équipes en place.

Nous sommes spécialisés dans la vente de dispositifs médicaux, matériel médical et chirurgical. Nous sommes des revendeurs. Nous équipons les laboratoires, les hôpitaux, les cabinets d'infirmiers, de médecins...

Notre chiffre d'affaires a progressé de +30% en 10 ans d'existence et l'activité évolue favorablement encore. Nous sommes très satisfaits d'être devenus des Boënnais d'adoption !

Parole d'élus

Pierre Jean Rochette Maire de Boën sur Lignon, Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'économie

Plusieurs nouvelles entreprises se sont installées sur le Parc d'activités de Champbayard, preuve de la confirmation d'une reprise économique sur le territoire, preuve qu'en se démenant, on fait avancer les choses...

La priorité est d'atteindre 100% de remplissage de la zone d'activité et de créer de l'emploi. Nous avons avec les services de la Communauté de communes, assoupli le règlement et réduit le coût du m² du Parc d'activités de Champbayard. Nous avons étendu notre offre de lots à la vente ou à la location grâce à l'acquisition de l'ensemble de l'immobilier des « ateliers partagés ». Nous sommes actuellement en pourparlers sur trois nouveaux dossiers dont un très avancé, sera très porteur en termes de créations d'emplois.

➔ AU FAIT

- 4,9 ha, c'est la surface restant à commercialiser sur le Parc d'activités de Champbayard
- 15 € HT, c'est prix de vente du terrain au m² au lieu de 22 € HT

Bienvenue aux nouvelles activités

- Boucherie Bourg, route de Montbrison
- Boulangerie Pâtisserie Couzon, route de Montbrison
- Primeur Ti'kiwi, route de Montbrison
- Kapados Kebab, rue de Lyon
- Coiffeur Styl'up, galerie Intermarché
- Institut de beauté O Jasmin, 14 rue de Lyon (changement de propriétaire)
- Leader Price, rue Saint-Jean (remplacement du Petit Casino)
- Plâtrerie Peinture Cyril Gourdon, 1 rue des Pelouses
- Cabinet infirmier Y. Pascal et S. Chaumette, 19 rue de Lyon
- Cabinet infirmier G. Rezzik, 7 place de l'Hôtel de Ville
- Épicerie de nuit Home Service, Sidi Touati, 20 place Carnot
- Ostéopathe Dominique Deschamps, 44 rue de la Chauz

2015, un budget

BUDGET COMMUNAL

Le taux d'endettement de la commune est très faible et donne la possibilité d'investir sur des projets d'envergure

FONCTIONNEMENT

Recettes > 2 812 788 €

Comment se répartissent les recettes sur une base de 100 € ?

11 €
provenant de ventes et produits divers (redevance camping, médiathèque, musée, restaurant scolaire, concession funéraires, remboursement assurance...) et des revenus immobiliers et location salle des fêtes...

27 €
provenant des dotations de l'État et des subventions.

62 €
provenant des impôts (locaux, fonciers) et taxes diverses (emplacements publicitaires, électricité...)



Dépenses > 2 126 649 €

Que finançons-nous avec 100€ ?

55 €
pour payer les charges de personnels.

27 €
pour payer les charges générales eau, énergie, fournitures scolaires, entretiens de bâtiments, voiries...

18 €
autres charges subventions aux associations, service incendie, charges financières, indemnités des élus...



> FAITS MARQUANTS

- Augmentation du budget de fournitures scolaires 16 500 € en 2013 pour 19 500 € en 2015.
- Développement des achats majoritairement locaux (80%) pour la cantine scolaire : pain, viande, primeurs, fromages auprès des commerçants de Boën ou du territoire.
- Hausse de 11,5 % des subventions aux associations 45 000 € en 2015 contre 40 362 € en 2013.
- Contribution de la municipalité à l'Ecole des Tilleuls d'un montant de 24 760 €, inchangé depuis 2009.
- Réalisation d'une économie de 3500 €/an d'impression de tickets

grâce à la mise en place du portail « famille » pour la réservation et le paiement en ligne de la cantine, des TAP et de la garderie.

- Baisse des dépenses de fournitures administratives - 4 000 € en 2015 par rapport à 2013 soit -32% de réduction du budget.
- Négociation d'un nouveau marché pour le photocopieur, - 4000 € sur ce poste soit une baisse de - 27% en optant pour un matériel plus performant et doté d'une nouvelle technologie permettant de réduire l'impact carbone sur le climat.
- Optimisation des dépenses de personnel (remplacement non systématique du personnel partant en retraite).

INVESTISSEMENT

Dépenses > 758 560 €

Que finançons-nous avec 100€ ?

20 €
remboursement des emprunts

80 €
dépenses d'investissements



Recettes > 890 638 €



> PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

- Mise en place d'un ascenseur à la mairie dans le cadre de la loi accessibilité 150 000 € (création de toilettes, réfection des sols, des peintures, carrelage et installation de l'ascenseur)
- Aménagement du city-stade et de son environnement 91 000 €
- Instauration d'un programme annuel d'achat et d'installation de tableaux blancs interactifs dans les écoles à raison de deux classes par an, sur 6 ans 30 000 €
- Réfection de plancher à l'école élémentaire 27 000 €
- Programme d'achats d'immobilier et de terrains pour la création de parking et l'amélioration de la circulation 100 000 €
- Les travaux de voirie, suite à la mise en conformité des réseaux sont d'un montant de 100 000 €
- Installation de la vidéo-protection de 48 000 €
- Création d'une sanisette 42 000 €

contraint

BUDGET

EAU ASSAINISSEMENT

EAU

92 % des recettes proviennent de la vente d'eau

FONCTIONNEMENT

Recettes 400 815 € / Dépenses 298 240 €
> 10% des recettes qui sont transférées sur les investissements

INVESTISSEMENT

Recettes 142 766 € / Dépenses 295 893 €

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Recettes 285 575 € / Dépenses 242 872 €
> 10% des recettes qui sont transférées sur les investissements

INVESTISSEMENT

Recettes 188 027 € / Dépenses 786 357 €

Pour rappel sur la commune + de 20% des recettes sont transférées sur le budget investissement

> DÉFIS 2014 > 2018

■ Dans le domaine de l'assainissement, la mise en demeure de la Préfecture pour la mise en conformité des réseaux conduit à la réalisation des travaux conséquents commencés fin 2014 et d'un montant estimatif de 1 000 000 € sur 5 ans

■ Dans le domaine de l'eau, l'injonction de l'agence des bassins contraint la commune à augmenter sa rentabilité sur le rendement de l'eau.

Elle subit une perte actuelle d'environ 50% sur son réseau. Une pénalité importante sera appliquée s'il n'y a pas d'amélioration de la situation.

Décision a donc été prise d'effectuer un investissement d'environ 400 000 €, subventionné à hauteur de 80%, pour l'acquisition d'un système de télésurveillance (cf page 9).



Parole d'élue...

Marie-Ange Davenet, conseillère déléguée en charge des finances

Nous sommes dans une période de budget contraint. Les dotations de l'État ont baissé de 93 000€ entre 2013 et 2015. La baisse sera équivalente entre 2016 et 2017.

L'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement nous permet de financer à 80% nos investissements.

Plus nous réduisons nos charges de fonctionnement plus nous serons en mesure d'investir.

350 000 € ont été transférés du fonctionnement à l'investissement en 2015.

Nous avons fait le choix d'axer notre politique budgétaire de fonctionnement sur l'optimisation des services municipaux grâce aux nouvelles technologies, la réalisation d'économies d'énergies, la formation du personnel...

Notre objectif sur ce mandat est de réduire ou contraindre notre budget de fonctionnement pour :

- maintenir voire augmenter notre capacité d'investissement
- faire face à la baisse des dotations sans augmenter les impôts locaux - le pourcentage de calcul des taxes fixé en 2013 reste la référence sur 2014, 2015 et 2016.

MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

L'innovation et la modernisation de la vie publique sont une préoccupation de l'équipe municipale. Celles-ci permettent de répondre aux impératifs budgétaires que notre époque impose, d'améliorer la relation avec chaque administré et de recentrer les agents municipaux vers des tâches plus intéressantes et plus valorisantes.

Pour ce faire, un vaste programme de modernisation a été engagé dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale avec pour objectif :

■ une maîtrise des coûts grâce à une rationalisation des activités des agents

■ une implication accrue grâce à une méthode de gestion et de management individualisée.

> Info +

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h30
- Permanences urbanisme les jeudis de 8h30 à 12h30



3 questions à

Arlette Cellier, adjointe au maire en charge des ressources humaines

Quelles sont les actions mises en place dans le cadre de cette modernisation des services ?

Des actions ont été mises en place dans l'optique d'améliorer le service rendu à l'utilisateur au travers de :

- la création d'un portail web « famille » (cf pages 10-11)
- l'évolution du site internet qui limite les déplacements en Mairie pour les démarches administratives. L'administré peut télécharger tout document d'urbanisme, d'état civil...

Quels sont les changements en interne ?

• En Mairie

Grâce à l'acquisition de logiciels, le fastidieux travail de photocopies est réduit et génère un gain de temps et une économie de papier. Idem pour la transmission de documents à la trésorerie désormais numérisés.

Le processus est plus vertueux en matière de développement durable.

Ceci permet de dégager du temps consacré à l'accompagnement et l'accueil des administrés.

Les amplitudes horaires de l'accueil du public sont plus larges. Des permanences passeport ou urbanisme ont été organisées.

• Pôle culturel

Un accueil commun entre la Médiathèque et le Château permet de mieux orienter les visiteurs.

L'ouverture du musée, un seul dimanche par mois, permet à l'agent de se consacrer aux visites organisées, d'optimiser les coûts et réduire le déficit.

• Services Techniques et entretien

L'acquisition d'un équipement plus moderne et plus mécanisé donc plus respectueux de l'environnement permet aux agents d'être plus efficaces.

Quid de l'organisation interne ?

Tout ceci ne peut se faire sans l'implication plus agents et l'adhésion du plus grand nombre, un accompagnement au changement par la formation.

Nous avons souhaité récompenser les agents assidus qui assurent la continuité du service public par l'attribution d'une « prime assiduité ».

ABDL

Créée au mois de mars dernier, l'association ABDL, contribue à lutter contre l'isolement et propose des moments de détente et de partage aux retraités.

Discuter, se distraire au quotidien, échanger les expériences, se lier d'amitié, s'aider mutuellement, c'est l'objectif premier d'ABDL.

Le bureau ABDL



➤ AU FAIT

- Denise Durris est la trésorière et Martine Laurent la secrétaire.

- Le 1^{er} rendez-vous est le dernier mardi du mois, pour le 2^e, c'est en fonction de la disponibilité de la salle des fêtes.

> Pour tout renseignement contactez la Mairie au 04 77 97 72 40

Association Boën Détente Loisirs

« Nous nous rencontrons une à deux fois par mois à la salle des fêtes les mardis de 14h à 18h pour jouer aux cartes, réaliser des travaux manuels, boire le café en discutant... »

Il y a un très bon esprit et les envies de rire sont fréquentes... tout est mis en œuvre pour ne pas s'ennuyer.

Nous sommes 79 adhérents, c'est un très bon chiffre compte tenu de la jeunesse de l'asso-

ciation. 17 personnes font partie du comité d'organisation. Nous avons une multitude d'idées pour animer l'association. Elles seront mises en œuvre au fur et à mesure. Nous avons fini l'année avec le repas de Noël à Trelins et nous avons débuté 2016 par un film et le goûter de la galette des rois au cinéma l'Entract.

Un voyage est en cours d'organisation... indique Marinette Dechavanne la Présidente et également conseillère municipale en charge de l'aide sociale, la Banque alimentaire et le camping.



Parole d'élue...

Cécile Thévenon, conseillère municipale en charge notamment des affaires sociales

De cette façon, on engage un processus d'insertion plus favorable. Les personnes concernées retrouvent de la confiance et de l'estime de soi. La rémunération perçue permet de payer les notes d'électricité par exemple. Une fois que la personne concernée intègre ce canal, elle peut rebondir sur d'autres emplois. Nous avons eu le cas de personnes sous contrat avec MOD (Main d'Œuvre à Disposition) qui ont effectué des missions en mairie. Compte tenu de leur sérieux et leurs compétences, elles se sont vues proposer ensuite des remplacements en mairie ou au Foyer résidence.

Chantiers « coup de pouce »

L'objectif des chantiers « coup de pouce », c'est avant tout de lutter contre l'assistanat et de renforcer l'autonomie des personnes qui se présentent au CCAS* pour obtenir une aide.

Pour celles et ceux qui sont en capacité de travailler, le CCAS propose donc un chantier dans un service municipal ou au Foyer résidence.

Ce chantier est rémunéré, grâce à l'intervention de l'association « Main d'Œuvre à Disposition » qui se charge, pour le compte du CCAS de faire un contrat de travail et des fiches de paie à l'intéressé. Ce dernier peut donc, avec le salaire qu'il percevra, régler directement sa dette.

De l'avis unanime des administrateurs du CCAS, c'est un dispositif qui fonctionne bien et qui permet aussi à certains bénéficiaires d'avoir une première expérience de travail ou de se faire accompagner par des structures comme le Comité Local pour l'Emploi.

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



Le fonctionnement du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public autonome, qui dispose d'un budget propre. Il est administré par un conseil d'administration, composé d'élus et de représentants du monde associatif dans le secteur du handicap, des familles, de l'exclusion ou des personnes âgées.

Le Maire est président du CCAS. Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions, accès au droit (procédure de domiciliation administrative...).

> Info +

Le Foyer résidence de L'Astrée qui accueille le CCAS a voté un plan de modernisation de l'établissement sur 5 ans.

La rénovation de tout le rez-de-chaussée avec la mise en place d'une porte d'entrée automatique, d'un carrelage plus clair, la réfection de la peinture des murs permet d'offrir aux résidents et aux visiteurs des espaces conviviaux et adaptés. Les nouveaux équipements informatiques, la téléphonie et l'installation dans tous les studios d'un système d'appel-malade offrent aux résidents des services modernes et sécurisés. À partir de 2016, ce sont tous les studios qui seront rénovés et équipés d'un accès internet.



Parole d'élue...

Sandrine Roux, adjointe aux affaires sociales et au CCAS

Le changement d'équipe municipale a entraîné une adaptation de la composition du Conseil d'Administration du CCAS.

Ses nouveaux représentants ont mis en œuvre un nouveau règlement intérieur et un règlement d'attribution des aides afin de pouvoir rendre des décisions en toute impartialité et en toute confidentialité.

Un travail et une réflexion de fonds ont permis :

- la mise en place du « reste à vivre » ou minimum vital avec l'application pour tous d'un barème pour le montant des aides.
- l'instauration d'une politique de lutte contre l'assistanat à la faveur du développement de l'autonomie.



Le foyer résidence



Ils en parlent...

« Notre rôle est d'écouter les attentes de tous nos voisins, c'est pourquoi il y a un délégué par étage. Tous les mois, nous rencontrons la directrice, la maîtresse de maison et le

cuisinier et nous leur faisons part de nos observations. Les informations circulent bien et c'est important pour nous de prendre part à la bonne marche de notre établissement. »



M. Mourlevat



Mme Mazay



Mme Méryllat



Mme Viale



M. Godon

➤ AU FAIT

• **385 633€ HT**, c'est le montant total du Plan Pluri-annuel d'investissement du Foyer résidence de L'Astrée de 2014 à 2018.

• La Commission d'Action Sociale de la CARSAT* du 5 novembre 2015 s'est prononcée favorablement sur le principe d'accorder une subvention, à hauteur de **116 544 €**, et un prêt sans intérêt sur 20 ans à hauteur de **74 405 €**.

*CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

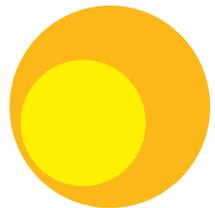


La galette des Rois

Boën, trop bien !

Boën,
trop
bien !

Boën,
trop
bien !



Concert

Le Groupe Mascara revient à Boën

le samedi 27 août 2016, place de l'Hôtel de ville

La saison estivale est l'occasion pour la municipalité de déployer un programme d'animation sur la commune qui fédère autour d'un événement convivial, les touristes, les Boënnais et tous les habitants des villages alentours.

Depuis 2 ans maintenant, le Groupe isérois « Mascara » endiable de son concert festif, la place de l'église, la place de l'hôtel de ville ou à la salle des fêtes de Boën, lorsque madame la pluie s'invite elle aussi au spectacle.

Les 7 chanteurs qui composent le groupe sont dynamiques, passionnés. Leur son est envoûtant. Ils interprètent tout genre de musique. Les éloges ne manquent pas lorsqu'on cite le nom du groupe.

Ils enthousiasment leur public et lui font vivre des moments magnifiques et exceptionnels...chorégraphies, flash-mobs ou chansons brésiliennes rien n'est laissé au hasard.



Les titres sont
tous interprétés
en direct,
aucun play-back
ni bande
enregistrée.

Retrouvez le groupe sur <http://orchestremascara.net>

Et le samedi 27 août à Boën sur Lignon

> **Info +** : sur www.boen.fr

Espaces verts

Nos jardiniers sont doués

Nos jardiniers oeuvrent chaque année pour rendre notre village toujours plus attrayant. Ils embellissent tous les lieux publics : le parc de la Sablière, le château Moizieux, le camping Giraud, le terrain de football, la place Rolle...Plantations, tonte, ramassage des feuilles, taille des arbustes, création de massif, le travail est quotidien.

Une serre en verre, chauffée de 180 m² et deux tunnels plastiques de 230 m² assurent la production de toutes les fleurs. Les boutures sont réalisées en automne et les semis au printemps.

Géranium, fuchsia, surfinia, pétunia, sauge, œillet d'inde, rose de Noël, tout est préparé minutieusement dans l'attente des résultats du concours du fleurissement.

Cette année encore, Boën a pu cueillir sa 3ème fleur au concours des villes et des villages fleuris dans la catégorie ville de 2000 à 5000 habitants.



Livres

Focus sur UPPERCUT

qui organise le prochain salon du livre samedi 21 mai 2016

Née au mois de septembre dernier, la toute jeune association UPPERCUT a pour objet, l'organisation du prochain « Salon du livre » le samedi 21 mai prochain à la salle des fêtes de Boën. Avec le soutien de 3 librairies, la librairie de Paris et L'étrange rendez-vous de Saint-Etienne, la librairie Plein ciel de Montbrison, la manifestation réunira une cinquantaine d'auteurs de genres différents et issus de toute la France.

Si la journée sera dédiée à la découverte des livres, la soirée sera animée par 3 groupes de musique.

« J'ai participé pendant 6 ans en tant qu'écrivain à cette « fête du livre » que j'appréciais énormément. J'ai regretté qu'elle ne soit pas reconduite, alors avec un groupe d'amis, nous avons proposé nos services à l'équipe municipale qui nous a dit : banco !

Nous avons pour volonté de conserver l'esprit initial de cette manifestation, nous sommes très enthousiastes à l'idée d'organiser cet événement culturel à Boën. » précise Sébastien Bouchery, le président d'UPPERCUT.

➔ AU FAIT

Sébastien Bouchery, Isabelle Bonnaire, Alexandre Palmier, Sonia Goetz forment l'équipe d'organisation

Contact : Sébastien Bouchery au 06 12 21 39 40

ou sebastien.bouchery@gmail.com

ou boennales@orange.fr

site web : <http://uppercut42.wix.com/boennales>

• Ouverture de salon sur la journée en continu de 10h à 18h



Ils travaillent pour vous...



À chacun son style, à chacun ses compétences...
L'équipe municipale, le Maire, les adjoints au Maire tout comme les conseillers municipaux, chacun s'emploie à faire de Boën-sur-Lignon, une commune où il fait bon vivre, pour le bien-être et l'épanouissement de tous.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous...



Pierre-Jean Rochette
Maire
pjrochette@boen.fr



Arlette Cellier
1^{re} adjointe, intérim du Maire, ressources humaines
acellier@boen.fr



Franck Vial
2^e adjoint, voirie, réseaux, travaux
fvial@boen.fr



Séverine Page
3^e adjointe, affaires scolaires, enfance jeunesse, conseil municipal des jeunes
spage@boen.fr



Stéphane Pupier
4^e adjoint, commerce, associations, marché, salle des fêtes, affaires sportives
spupier@boen.fr



Sandrine Roux
5^e adjointe, affaires sociales, CCAS
sroux@boen.fr



Christian Agüera
6^e adjoint, urbanisme, bâtiments communaux, cimetières, culture, tourisme, environnement
caguera@boen.fr



Marie-Ange Davenet
Conseillère déléguée, finances, budget, affaires économiques
madavenet@boen.fr



Laure Chazelle
Conseillère déléguée, développement et coordination de l'action communale
lchazelle@boen.fr



Marinette Dechavanne
Conseillère déléguée, aide sociale, banque alimentaire, camping
mdechavanne@boen.fr



Roland Januel
Conseiller délégué, énergies
rjanuel@boen.fr



Christophe Combe
Conseiller municipal, délégué à la proximité
ccombe@boen.fr



Christophe Schwing
Conseiller municipal, santé
cswing@boen.fr



Robert Regeffe
Conseiller municipal, communication et systèmes
rregeffe@boen.fr



Mathilde Soulier
Conseillère municipale, relation avec les pompiers et le SDIS
msoulier@boen.fr



Bernadette Delorme
Conseillère municipale, conseil municipal des jeunes
bdelorme@boen.fr



Laurent Ronzier
Conseiller municipal, eau et assainissement
lronzier@boen.fr



Cécile Thevenon
Conseillère municipale, affaires sociales
cthevenon@boen.fr



Lucien Moullier *
Conseiller municipal d'opposition, commission finances, affaires sociales, voirie-réseaux, communication, culture-tourisme
boen2020@gmail.com



Evelyne Gaumon *
Conseillère municipale d'opposition, commission affaires scolaires, affaires sportives, sécurité
boen2020@gmail.com



Laurent Gourgaud *
Conseiller municipal d'opposition, commission affaires scolaires, affaires sportives, assainissement
boen2020@gmail.com



Christelle Bruno *
Conseillère municipale d'opposition, commission affaires scolaires, urbanisme, culture-tourisme
boen2020@gmail.com



Thierry Lemaitre *
Conseiller municipal d'opposition, commission finances, urbanisme, voirie-réseaux, communication, sécurité, assainissement
boen2020@gmail.com

* Photo non fournie

Informations utiles

SERVICES MUNICIPAUX

• **Mairie**
Place de l'Hôtel de Ville
42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 40
Fax : 04 77 24 09 06
Ouverture au public :
du lundi au vendredi 8h à 12h30 et 13h à 17h30
accueil@boen.fr - www.boen.fr

• **Service des eaux**
Tél : 04 77 97 72 40
• **Police municipale**
Tél : 04 77 97 72 40
• **Permanences des élus**
Sur rendez-vous
• **Permanences urbanisme**
Jeudi de 8h30 à 12h30 en Maire - sans rendez-vous
• **Permanences avocat**
Le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h en Mairie, sur rendez-vous
• **Tarifs location salle des fêtes, matériel et concessions cimetière**
Tél : 04 77 97 72 40

• **Jour de marché** : le jeudi
• **Ramassage des ordures ménagères** le mercredi matin
• **Collecte sélective** : les semaines paires

SERVICES INTERCOMMUNAUUX

• **Communauté de communes du Pays d'Astrée**
17 rue de Roanne
42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 48
info@pays-astree.com
• **Complexe sportif**
Tél : 04 77 24 24 08
gymnases-astree@wanadoo.fr
• **Déchèterie**
Tél : 06 07 23 82 13
• **Relais petite enfance**
Mom'Astrée
Tél : 04 77 24 15 92
• **Office de Tourisme**
Tél : 04 77 24 01 28

CONTACTS UTILES SUR BOËN-SUR-LIGNON

• **Conseiller départemental**
Pierre Jean Rochette
Tél : 04 77 97 72 40
• **Député**
Paul Salen
Tél : 04 77 58 37 36
• **Sénateur**
Jean-Claude Frecon
Tél : 04 77 26 05 84
• **Pairie**
Tél : 04 77 24 09 01
• **Château de Boën**
Musée des Vignerons du Forez
Tél : 04 77 24 08 12

• **Camping**
Tél : 04 77 24 08 91
(du 1/04 au 30/10)
• **Médiathèque**
Tél : 04 77 24 25 59
Ouverture :
> le mardi de 15h30 à 18h30
> le mercredi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h30
> le jeudi et le samedi de 10h à 12h30
• **Cinéma l'Entract**
Tél : 04 77 24 15 50
• **Ecole maternelle**
Tél : 04 77 97 16 34
• **Ecole primaire**
Tél : 04 77 24 11 08
• **Ecole privée des Tilleuls**
Tél : 04 77 24 08 24
• **Cité scolaire**
Tél : 04 77 24 25 55

SERVICES PUBLICS

• **La Poste** : 3631
• **Trésor public**
Tél : 04 77 24 29 44
• **Centre des impôts de Montbrison**
Tél : 04 77 96 84 00
• **MSA**
Tél : 04 75 75 68 68
• **Cadastre - Centre foncier de Montbrison**
Tél : 04 77 96 84 47
• **Caisse d'Allocations Familiales**
Tél : 0 810 25 42 80
• **Sécurité sociale**
Tél : 3646
• **Agence Territoriale de l'Équipement - Montbrison**
Tél : 04 77 96 30 70
• **Pole Emploi Montbrison**
Tél : 3949
• **Comité Local pour l'Emploi**
Tél : 04 77 24 16 34
• **Assistante sociale**
Tél : 04 77 97 72 72
• **Allo Service Public**
Tél : 39 39

APPEL D'URGENCE

• **Gendarmerie**
Tél : 17 ou 04 77 24 08 29
• **Pompiers** : 18
• **SMUR** : 15
• **Médecin de garde** : 15
• **Pharmacie de garde**
Tél : 04 77 58 74 74
• **Enfance Maltraitée** : 119
• **Centre antipoison**
Tél : 04 72 11 69 11
• **GDF dépannage**
Tél : 0 800 473 333
• **EDF**
Tél : 09 69 32 15 15
Tél : 0 810 333 142 (dépannage)
• **Appel d'urgence depuis un téléphone portable** : 112
• **Etat des routes**
Tél : 04 77 34 46 06
inforoute42.fr

20



Comité des fêtes : la tente berbère



Galette des Rois du CCAS



Participation des élus



Cérémonie du 19 mars : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



Rassemblement «Je suis Charlie »



Jean-Jack Queyranne en visite à Boën le 5 avril



Basket : Etoile de Boën

Billard : André Giraud, 92 ans, dernière recrue et doyen et Renée Chapuis, seule recrue féminine



Football : coupe de France



Le cross du collège avec les 6^e et les 5^e



Les élèves de 1^{ère} ouvrent le parcours



Téléthon



Le cyclo club de Boën



Téléthon

15



Printaflor



Fête des vignerons et du terroir



Rencontre des bénévoles du cinéma L'Entract avec Claudia Cardinale au festival de La Rochelle, en juillet.



Fleurissement de la mairie



Sainte Barbe

Le tennis club



Ecole de musique du Pays d'Astrée



Repas des Aînés



Le Cildéa au Jardin d'Astrée
Visitez son nouveau site internet : www.cildea.asso.fr et plus d'infos <http://astree.reseaucocagne.asso.fr>



Pêche : safari du 9 mai



Semaine Bleue



Cédric Joandel, charcutier qui perpétue la recette du boudin d'herbes



Fête du Boudin : Intronisation de Roland Romeyer président de l'ASSE en qualité d'officier de la Chevalerie du Boudin

Médaille de la Chevalerie du Boudin



Pique-nique avec le Secours catholique



Fête de la Saint-Patrick



Le sac bardin de chez Chazal (autre spécialité locale)



La Bourse aux Jouets du Sou des Ecoles en septembre



Amicale Laïque : le gala de gym

VIVEZ AVEC VOTRE VILLE !

Février

Samedi 6 février

Heures musicales de l'école de musique du Pays d'Astrée

à 17h

à Bussy-Albieux

Lundi 15 février

Don du sang à la salle des fêtes

Samedi 27 février

Concours de belote du Sou des écoles

Salle des fêtes

Mars

Mardi 1^{er} mars

Réouverture du Château et musée

Samedi 5 mars

Théâtre Cie la Tête au plancher

à 17h30 et à 21h

au cinéma L'entrAct'

Samedi 5 et dimanche 6 mars

Compétition de gymnastique de l'Amicale Laïque

au gymnase intercommunal

Samedi 12 mars

Ouverture de la Pêche à la truite

Concert celtique de la Saint-Patrick

Salle des fêtes

Mardi 15 mars

Théâtre « Femme verticale »

organisé par le Centre culturel de Goutelas

à 20h

au cinéma L'entrAct'

Dimanche 20 mars

Bourse aux vélos du Cyclo-club

Salle des fêtes

Avril

Lundi 11 avril

Don du sang

A la salle des fêtes

Samedi 23 et dimanche 24 avril

Portes ouvertes de ferme en ferme

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai

Selpa (Salon de l'Economie Locale

en Pays d'Astrée)

au gymnase intercommunal

Journées de la voyance

à la salle des fêtes

Mai

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai

Selpa

au gymnase intercommunal

Journées de la voyance

à la salle des fêtes

Dimanche 1^{er} mai

« Fêtons le 1^{er} mai »

(spectacle vivant et film) à partir de 18h

au cinéma L'entrAct'

Dimanche 15 mai

50^e édition de Vignerons et Terroir

à la salle des fêtes

Samedi 21 mai

Salon du livre

à la salle des fêtes

Concert organisé par UPPERCUT

à 21h

au cinéma L'entrAct'

Heures musicales de l'école

de musique du Pays d'Astrée

à 10h30

à Marcilly-le-Châtel

Nuit européenne des musées

de 20h à minuit - gratuit

Musée des vigneron

Samedi 28 mai

50 ans de la MJC du Pays d'Astrée

Juin

Samedi 4 juin

Fête de l'école de musique du Pays d'Astrée

à 17h

à Sail-sous-Couzan

Dimanche 12 juin

4^e randonnée VTT du Cyclo-club

Les 24, 25 et 26 juin

Fête de la Saint Jean

Juillet

Samedi 23 juillet

Randonnée du Cyclo-club

à l'Etoile du Béal

Août

Mardi 16 août

Don du sang à la salle des fêtes

Samedi 27 août

Concert groupe Mascara

Place de l'Hôtel de Ville

Septembre

Les 17 et 18 septembre

Journées Européennes

du Patrimoine

Samedi 24 septembre

CCAS, repas des aînés

à la salle des fêtes à 12h

Novembre

Les 11, 12 et 13 novembre

51^{es} Journées du Boudin

à la salle des fêtes

Décembre

Lundi 19 décembre

Don du sang

à la salle des fêtes

Vignerons
et terroir

Dimanche
15 mai
2016

50^e
édition

Plus
d'infos

www.otpaysdastree.fr
Tél : 04 77 24 01 28

